

**Jeanine DUBIÉ**  
Députée des Hautes-Pyrénées  
Conseillère Générale

TARBES, le vendredi 22 juin 2012

COPIE

**Madame Marisol TOURAINE**  
**Ministre des Affaires sociales et de la Santé**  
**14, avenue Duquesne**  
**75350 PARIS 07 SP**

N/Réf. : JD/IC/IP/01  
Objet : hôpitaux Tarbes/Lourdes

**Madame la Ministre,**

L'égalité d'accès aux soins pour tous est un enjeu important pour les années à venir et je sais votre engagement aux côtés du Président de la République en faveur d'un système de santé juste. Elue députée de la majorité présidentielle, la défense du service public hospitalier a été au cœur de la campagne électorale. J'ai d'ailleurs pris l'engagement auprès de mes concitoyens de porter ce dossier, dès l'élection acquise.

C'est la raison pour laquelle, je me permets de vous solliciter aujourd'hui sur l'accès à la santé pour les haut-pyrénéens. Depuis plusieurs années maintenant, nos hôpitaux de Tarbes et de Lourdes subissent, comme d'autres établissements de santé, les effets de la tarification à l'activité qui aggravent leurs déficits. Ce sous-financement chronique s'accompagne d'une démographie médicale déséquilibrée avec le départ à court terme de nombreux praticiens dans nos hôpitaux publics.

Ce constat a amené le directeur de l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées à présenter un projet de regroupement et de fusion des hôpitaux de Tarbes et de Lourdes et la reconstruction d'un centre hospitalier sur le site de la clinique Ormeau-Pyrénées. Ce pôle de santé public/privé a pour conséquences de vider l'hôpital de Lourdes de ses activités chirurgicales, de fermer sa maternité et d'en faire un pôle gériatrique, alors même que cet hôpital de proximité est adapté à la population rurale et montagnarde qu'il dessert (18 000 passages aux urgences par an), en particulier la ville de Lourdes qui accueille 5 millions de pèlerins par an.

Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées, les médecins hospitaliers, les organisations syndicales, les élus et les collectifs de défense des hôpitaux ont vivement réagi à ce projet qui fragilise l'offre de soins publique sur le département et ne garantit pas, faute de projet médical validé à ce jour, l'accès aux soins pour tous. C'est le sens de la motion adoptée par le Conseil Général en date du 21 octobre 2011 et du courrier que nous avons adressé à Monsieur Chastel, directeur de l'A.R.S. Midi-Pyrénées le 20 avril dernier.

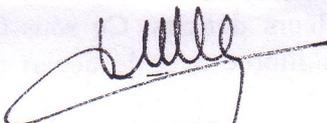
Madame la Ministre, lors de votre entrée en fonction, vous avez clairement défini les priorités en matière de santé : limitation des dépassements d'honoraires, accès à un service de soins permettant la prise en charge de l'urgence dans un délai de trente minutes, maillage sanitaire adapté, garantie territoriale d'accès aux soins, rôle central du service public hospitalier, autant d'objectifs fixés aux agences régionales de santé à prendre en compte dans l'élaboration de leurs plans régionaux de santé et qui traduisent l'engagement du Président de la République de renouer avec l'excellence de notre système de santé.

Vous avez aussi insisté sur la nécessité d'associer les élus locaux dans l'élaboration des plans régionaux de santé pour mettre en place les dispositifs les mieux adaptés aux réalités du terrain.

Les décisions prises de manière unilatérale par l'agence régionale de santé Midi-Pyrénées sur l'hôpital de Tarbes et la clinique de l'Ormeau ne vont pas dans ce sens. Les activités les plus rentables telles que la cardiologie, et la cancérologie sont réservées au privé, alors que le partage du plateau technique se fait en défaveur de l'hôpital public, auquel on réserve la maternité et les urgences. Ces propositions et la méthode pour les imposer sont inacceptables et appellent une réelle concertation.

Les élus et la communauté hospitalière sont conscients de la nécessité de tendre vers un équilibre financier pour conserver un service public hospitalier fort, accessible à tous nos concitoyens, mais pas au prix d'un tel bradage. C'est la raison pour laquelle je me permets de solliciter un entretien afin d'évoquer ce dossier qui engage l'avenir de l'hôpital public dans les Hautes-Pyrénées et l'accès à des soins de qualité et de proximité.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire, **Madame la Ministre**, en l'assurance de mes salutations les meilleures. *et les plus cordiaux*



**Jeanine DUBIÉ**